



Parution de juillet 2011



## Un petit retour sur l'année qui se termine

Bien sûr, résumer le travail d'une année en une page est en soi impossible, alors nous nous attarderons aux grandes lignes que nous a révélées l'assemblée générale.

Côté services, ces derniers sont de plus en plus reconnus. La consultation budgétaire est en demande constante, entre autres du côté des régions ; ce qui signifie que notre rayonnement régional est satisfaisant. Bien sûr avec un endettement qui frise les 150 % par ménage, il est inévitable que certains se retrouvent coincés financièrement.

Par notre volet éducation, 1 802 participants ont été rejoints lors des 95 rencontres qui ont porté sur 17 thèmes différents. Et afin de bien informer les consommateurs, plusieurs moyens sont mis en œuvre, que ce soient les interventions médiatiques, notre bulletin électronique *L'Express de l'ACEF*, la participation à des kiosques d'information, la publication de documents ou la campagne de sensibilisation au crédit *Je suis dans la marge jusqu'au cou*. Un autre service qui se veut de plus en plus populaire est le service d'aide en consommation qui répond aux interrogations des gens dans mille et un domaines, lois de protection du consommateur, crédit, rentes, programmes sociaux, etc.

Il faut aussi souligner nos bons coups ! D'abord, la mise sur pied avec des groupes du milieu de **Concertation Logement de Lévis (CLL)**. Également nous avons entrepris le « **renouveau** » des **Prix du cœur de la publicité**, qui résultera en un tout nouveau site Web et l'utilisation des réseaux sociaux, pour mieux rejoindre les jeunes lors de cette activité.

Il y a aussi eu la publication de notre **Trousse de sensibilisation, d'information et de prévention sur la gestion des biens et du patrimoine** pour les aînés et leurs proches qui se veut un outil pour les inciter à parler ouvertement des questions financières. Toujours pour les aînés, nous avons participé, avec l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de la Rive-Sud, au développement du **Programme d'Information aux Aînés sur le choix d'un milieu de vie (PIA)**.

Notre plus récente réalisation s'intitule **À vos amours, à vos affaires, Information et réflexion pour simplifier la vie à deux**. Issue d'un partenariat avec l'ACEF Lanaudière.

Du côté des ressources humaines, Édith St-Hilaire coordonne maintenant de façon officielle les rennes de l'organisme, 23 ans après l'avoir mis sur pied. Également, une nouvelle recrue s'est ajoutée pour prêter main forte, son nom : Alain Boies.

Est sous-entendu également tous les autres volets inhérents à un organisme comme l'ACEF, qu'on parle d'implication dans le milieu par des tables de concertation, à l'UNION des consommateurs notre regroupement ou tout nouveau projet en complémentarité avec notre mission.

Cette mission, est réalisée grâce à l'équipe bien sûr, mais aussi aux bénévoles, administrateurs, stagiaires et organismes partenaires qui y croient et nous permettent de rayonner. Aussi n'oubliez pas de consulter notre site web, [www.acefrsq.com](http://www.acefrsq.com), vous pourriez y trouver des trésors d'informations !



## Uniprix, publicité *Coup de cœur* des jeunes québécois



Pour une 8<sup>e</sup> année, près de 14 000 jeunes des écoles et maisons de jeunes de partout au Québec ont voté pour leur meilleure et leur pire publicité dans le cadre du concours Les Prix du cœur de la publicité 2011. La publicité d'**Uniprix**, créée par l'agence **TANK** est le grand gagnant du prix Cœur d'or 2011. C'est dans les bureaux de l'agence

gagnante à Montréal que la remise du trophée a été faite en avril dernier auprès de toute l'équipe de création qui a travaillé à la campagne publicitaire d'Uniprix.

La majorité des jeunes qui ont participé au concours cette année affirme que la publicité d'Uniprix transmet de belles valeurs telles que la générosité et l'entraide et lui a décerné son Cœur d'or. Selon les élèves du collège Saint-Charles-Garnier de Québec : « *La publicité d'Uniprix encourage une bonne cause et ne fait pas passer son produit en premier. On ne sollicite pas le destinataire pour qu'il consomme des produits dont il n'a pas besoin : on considère que ce dernier est responsable.* »

À l'opposé, la publicité de McDonald's pour son concours Monopoly, de l'agence Cossette, a remporté le prix Cœur de pierre 2011. Il lui est reproché d'inciter au jeu de hasard ainsi qu'à adopter de mauvaises habitudes alimentaires. La publicité d'Uniprix a également été la favorite de la population québécoise qui a voté en ligne sur le site Internet du concours.

**Les Prix du cœur se refont une beauté!  
Restez à l'affût de nos nouveautés dès l'automne prochain!**



## À vos amours, à vos affaires.

**Un guide pour les couples qui visent le succès dans leur entreprise amoureuse.**

Les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) Rive-Sud de Québec et Lanaudière, en collaboration avec l'Autorité des marchés financiers, ont lancé récemment **À vos amours, à vos affaires. Information et réflexion pour simplifier la vie à deux**, une brochure et des

fiches d'information Web pour susciter, chez les couples, la réflexion et les échanges sur la dimension économique de leur vie à deux.

Couple en devenir, couple nouvellement formé ou d'expérience, tous y trouveront informations, conseils et outils pour bien organiser leurs finances personnelles.

En 20 ans d'union, un couple brassera un chiffre d'affaires de 1 à 1,5 \$ millions de dollars. Cette entreprise amoureuse a tout intérêt à s'entendre sur leurs rapports à l'argent, le partage des biens, la gestion du budget, les ententes de crédit, etc. Certains aspects légaux et fiscaux ont une influence sur la vie en couple, ainsi les partenaires doivent décider si oui ou non ils se marient, prennent une

assurance-vie commune, signent une procuration, un mandat en cas d'inaptitude et prévoient un testament. Dans **À vos amours, à vos affaires** ces questionnements trouveront réponses au fil des réflexions posées, des grilles de calculs et des renseignements d'ordre pratique ou légal.

L'Autorité des marchés financiers a permis la réalisation de ces outils par le soutien financier du

Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance. On peut se procurer le guide **À vos amours, à vos affaires** au coût de 2\$ (plus 2\$ de frais postaux, s'il y a lieu) auprès des ACEF Rive-Sud de Québec et Lanaudière. Pour les commandes de 20 exemplaires ou plus, un rabais de 20% est applicable. Les fiches d'information et les grilles de calcul sont en ligne sur les sites Internet [www.acefrsq.com](http://www.acefrsq.com) ou [www.consommateur.qc.ca/acef-lan/index.php](http://www.consommateur.qc.ca/acef-lan/index.php).



**VACANCES!**  
**Nos bureaux seront fermés du**  
**18 au 31 juillet.**  
**Nous vous souhaitons,**  
**à tous, un bel été!**



**Le programme ÉCONOLOGIS sera de retour en**  
**septembre!**

Appelez-nous dès maintenant pour être les premiers à recevoir ce service gratuit!

418.835.6633 ou 1.877.835.6633

---

## ATELIERS À L'AUTOMNE 2011

Après avoir fait relâche pendant l'été, nous reprendrons le cours normal de nos ateliers dès septembre.

Voici donc l'horaire des prochains ateliers à l'automne :

### **Budget Finances personnelles**

6 septembre à 19h

Initiation au budget par une méthode simple et complète

10\$ par personne (incluant guide budgétaire)

### **Régimes Enregistrés d'Épargne-Études (REÉÉ)**

21 septembre à 19h

Informations sur les types de REÉÉ, les subventions et les précautions à prendre avant d'y adhérer

Gratuit

### **Budget Express (logiciel)**

4 octobre à 19h

Atelier sur une méthode budgétaire informatisée simple, mais complète

30\$/ personne (logiciel compris)

Pour tous nos ateliers, vous devez vous inscrire en nous contactant au 418.835.6633.



## **Crédit d'impôt pour solidarité**

Le crédit d'impôt pour solidarité entrera en vigueur en juillet 2011. Il regroupera, en un seul crédit, le crédit pour TVQ, le remboursement d'impôts fonciers et le crédit pour particulier habitant un village nordique. Il n'est pas nécessaire d'avoir droit aux trois parties pour recevoir le nouveau crédit. Par exemple, vous pourriez avoir droit au remboursement de TVQ même si vous n'avez pas droit à la partie logement. Le crédit d'impôt pour solidarité sera versé mensuellement dans les 5 premiers jours du mois.

### **Comment on le demande**

Pour recevoir le crédit d'impôt pour la solidarité à partir de juillet 2011, il faut avoir complété sa déclaration d'impôt 2010 du Québec et avoir rempli l'annexe D.

Si vous n'avez pas demandé le crédit d'impôt pour solidarité lorsque vous avez produit votre déclaration de revenu, vous n'avez qu'à remplir et à retourner à Revenu Québec le formulaire TP-1-R (Demande de redressement d'une déclaration de revenus) et joindre l'annexe D. Un délai de onze mois est accordé pour réclamer les montants dus.

## **Inscription au dépôt direct**

Pour recevoir le crédit d'impôt pour solidarité, vous devez vous inscrire au dépôt direct de Revenu Québec. Toutefois, les personnes qui ne peuvent pas avoir de compte bancaire ont la possibilité de le recevoir par chèque. Il faut en faire la demande en communiquant avec Revenu Québec au 1-800-267-6299.

### **Si votre situation change en cours d'année**

Le crédit d'impôt pour solidarité est versé mensuellement afin de mieux répondre aux besoins des particuliers qui en bénéficient. Il peut donc être modifié en cours d'année en fonction des changements qui surviendront dans votre situation. Par exemple, si vous déménagez, si votre union prend fin ou si vous devenez le conjoint d'une autre personne, le crédit pourra être modifié. Pour cette raison, il est important d'aviser Revenu Québec de tout changement de situation et ce, avant la fin du mois qui suit celui où le changement se produit. Pour aviser Revenu Québec d'un changement dans votre situation, vous devez remplir le formulaire TP-1029.CS.3 (Avis de changement de situation).

Sources :

Revenu Québec :

[http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/credits/credit\\_remb/solidarite/default.aspx](http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/credits/credit_remb/solidarite/default.aspx)

*Collectif pour un Québec sans pauvreté : Le crédit d'impôt pour la solidarité, c'est pour tout le monde !*  
[http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id\\_article=749](http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id_article=749)

---

### **Centre de justice de proximité de Québec : promouvoir l'accès à la justice**

Depuis décembre 2010, les citoyens de la grande région de Québec peuvent contacter le nouveau Centre de justice de proximité de Québec; il s'agit d'un projet pilote de trois ans mis sur pied par le ministère de la Justice en collaboration avec le Barreau du Québec et la Chambre des notaires du Québec.

Ce service d'aide sans rendez-vous permet à tous les citoyens, peu importe leur revenu, d'obtenir des services d'information juridique, de médiation, d'aide pour remplir des formulaires et de référence vers des ressources spécialisées.

Le Centre a pour objectifs de faciliter l'accès à la justice, de même qu'offrir un modèle alternatif de règlement des conflits autre que les tribunaux.

Ainsi, pour toutes questions de nature juridique, de l'arbre du voisin qui empiète sur votre terrain, à la garde des enfants lors d'une séparation, n'hésitez pas à communiquer avec ce service où des professionnels et des étudiants en droit pourront vous orienter dans vos démarches.

### **Centre de justice de proximité de Québec**

400, boulevard Jean-Lesage, bureau 047  
(Les Façades de la Gare)  
Québec, Qc  
G1K 8W1  
418-614-2470  
<http://justicedeproximite.qc.ca/quebec/>

---